

## Projet de loi d'autonomie des universités Pétition

 $Syndicat \, National \, CGT-INRA: \, RN \, \, 10 - Porte \, de \, St \, Cyr - 78210 \, Saint \, Cyr \, l \, \dot{E}cole - T\'el.: \, 01.39.53.56.56 - Fax: \, 01.39.02.14.50 \, - \, Mail: \, cgt@inra.fr \\ Site \, Intranet: \, \underline{http://www.inra.fr/intranet-cgt/} - \, site \, Internet: \, \underline{http://www.inra.cgt.fr/} \\ Document \, r\'ealis\'e \, le \, 29/06/2007$ 

## OUI au renforcement du service public d'enseignement supérieur et de recherche ABANDON du projet de loi d'autonomie des universités!

Comme cela a été fait récemment dans de nombreuses AG sur divers campus (Toulouse, Bordeaux, Rouen, etc.) par de nombreuses organisations syndicales, de fédérations diverses, notamment CGT, FO, FSU, SUD, UNSA, etc.

## Les personnels travaillant à l'INRA soussignés demandent :

- le retrait du projet de loi dite « d'autonomie renforcée »
- l'adoption d'un calendrier budgétaire permettant la mise en place de mesures d'urgence pour les étudiants et les universités dès la rentrée
- le respect par le gouvernement des principes de service public auxquels sont attachés les acteurs de l'enseignement supérieur (non sélection, maintien des droits d'inscription à leur taux actuel, statut de la fonction publique, gestion démocratique par des conseils élus...).

| NOM – Prénom | Unité – Centre INRA de rattachement | Signature |
|--------------|-------------------------------------|-----------|
|              |                                     |           |
|              |                                     |           |
|              |                                     |           |
|              |                                     |           |
|              |                                     |           |
|              |                                     |           |
|              |                                     |           |
|              |                                     |           |

Cette pétition s'adresse à Madame Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Envoyer vos signatures par fax : au ministère (01 55 55 83 67) et à la direction générale de l'INRA (01 42 75 90 55)